



## L'économie sociale et solidaire en Picardie :

# Un acteur important du développement économique

Michèle BELLAVOINE, Patrick LE SCOUËZEC, *Insee Picardie*  
avec l'appui technique d'Harold BUISINE, *Cress*

« La coopération, ainsi nommée, c'est l'entente entre un certain nombre de personnes pour produire, acheter, vendre ou consommer, enfin pour entreprendre toute chose pour un but d'utilité commune, par l'union des intelligences, le concert des volontés, des forces et des intérêts ». 230 ans ; voilà la vieillesse de ces mots, qui pourtant n'ont pas d'âge. Il n'y a pas de fondateur plus apte que Jean-Baptiste Godin<sup>1</sup> à ouvrir ce nouveau panorama de l'ESS en région.

L'Économie Sociale et Solidaire, ce sont des associations, des mutuelles, des coopératives, des fondations qui entreprennent autrement, dans un très large éventail de secteurs d'activité. Ce sont 5 200 entreprises dynamiques qui, fortes d'une identité affirmée et d'un ancrage historique séculaire, construisent et innovent. Ce sont plus de 57 000 salariés, des dirigeants, des bénévoles, des milliers de femmes et d'hommes qui s'unissent en Picardie, en ce "tiers secteur", afin de construire une économie plus humaine, raisonnée et durable.

Équitablement répartis dans chaque département picard, les emplois de l'ESS se concentrent plus particulièrement dans le secteur tertiaire, en milieu urbain. La santé (45 % des effectifs de l'ESS picarde), comme d'autres secteurs d'activités sur laquelle l'ESS est bien positionnée, devraient continuer à s'accroître dans les années à venir, tout laisse donc à penser qu'il existe de réelles perspectives de développement pour l'économie sociale et solidaire en Picardie.

Une économie au service de tous, proche de ses acteurs et de ses territoires. En un mot, une économie responsable.

Alain SUBTS, Vice président de la CRESS de Picardie

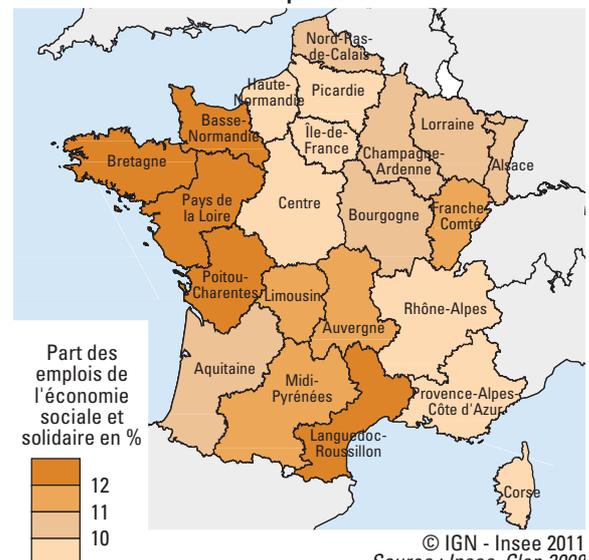
<sup>1</sup>Jean-Baptiste André Godin, né à Esquéhéries le 26 janvier 1817 et mort à Guise le 29 janvier 1888, est un industriel et philanthrope français, inspiré par le socialisme utopique et acteur du mouvement associationniste, créateur de la société des poêles en fonte Godin (les cheminées Godin) et du familistère de Guise.

La Picardie compte, fin 2008, plus de 5 200 établissements relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui représentent 9,0 % de l'ensemble des établissements de la région. Ils sont de taille légèrement supérieure à ceux de l'ensemble de l'économie régionale : 11 salariés en moyenne contre 10. Ils emploient 57 000 salariés, soit 9,8 % des salariés picards. C'est donc un domaine d'activité important de la région et qui, au vu de sa place dans l'économie nationale, peut être encore amené à se développer. En effet, la Picardie ne regroupe que 2,6 % du total national des effectifs de l'économie sociale et solidaire et sa part dans le total des emplois de la région (un sur dix) ne la situe qu'au 18<sup>e</sup> rang national. Si cette part est dans la moyenne nationale (9,9 %), c'est que cette moyenne est tirée vers le bas par la faible présence de l'ESS en Île-de-France (6,9 %). Si on la compare à la moyenne de la France de province (10,9 %), le retard de la Picardie est plus net.

Globalement, les emplois de l'ESS sont répartis de façon équilibrée entre les trois départements. Leur poids au sein des effectifs de chaque département est voisin, représentant respectivement 9,7 %, 9,8 % et 9,9 % des emplois salariés de l'Aisne, l'Oise et la Somme.

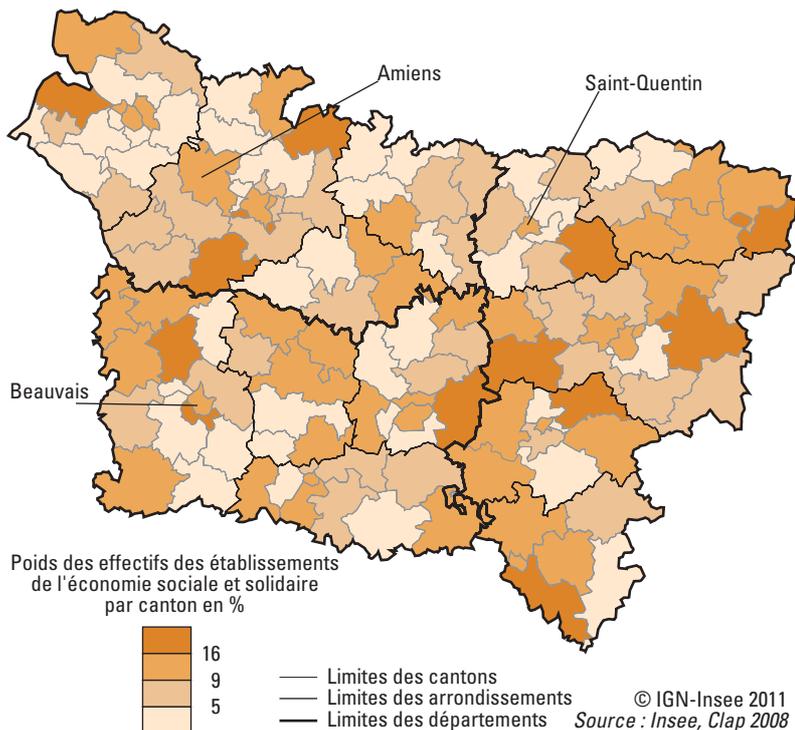
À un niveau plus fin, cet équilibre est moins vérifié, car l'ESS se caractérise, en Picardie, par une meilleure implantation en milieu urbain qu'en milieu rural. C'est particulièrement vrai dans la Somme, où les trois-quarts des

Part des emplois de l'économie sociale et solidaire en France métropolitaine



© IGN - Insee 2011  
Source : Insee, Clap 2008

**Poids des effectifs des établissements de l'économie sociale et solidaire sur l'ensemble de l'économie picarde et par canton**



emplois sont concentrés dans l'arrondissement d'Amiens et y représentent 11,4 % de l'emploi total, alors que le poids de l'ESS dans les autres arrondissements reste compris entre 6 et 8 %. Cette caractéristique urbaine se retrouve dans l'Oise, où la répartition de l'ESS est assez homogène sur le territoire : seul l'arrondissement de Clermont, plus rural, apparaît un peu en retrait avec une part d'emplois dépassant à peine les 8 %. La situation est plus contrastée dans l'Aisne où l'ESS est davantage implantée dans les arrondissements du sud que du nord, et cela malgré le fait que celui de Saint-Quentin soit plus urbanisé. Cette prédominance du sud s'explique par une présence importante des coopératives et fondations, plus rares dans le reste de la région.

Une autre caractéristique des établissements de l'ESS explique son poids plus fort en zones urbaines : leur taille. Les arrondissements à dominante rurale ont souvent des unités comprenant moins de salariés.

**► Concentration des emplois dans peu d'activités**

Cette répartition sur le territoire picard s'explique en partie par la structure de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire. En effet, l'ESS est surtout présente dans des domaines d'activité tertiaire, plutôt situés dans les villes et bourgs. Ainsi, quatre secteurs concentrent l'essentiel de ses emplois (81 %).

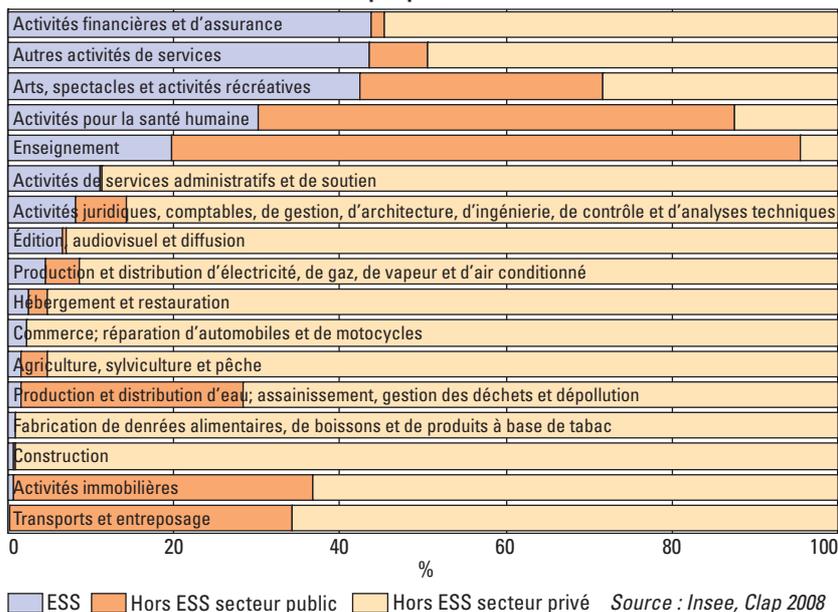
Il s'agit d'abord des activités de santé humaine, qui recouvrent surtout l'hébergement médico-social et social et qui comprennent 25 800 salariés, soit 45 % des effectifs de l'ESS picarde et 30,3 % des effectifs du secteur. Vient ensuite le domaine de l'enseignement avec 9 360 emplois, ce qui représente toutefois moins d'une personne sur cinq (19,7 %) travaillant dans ce domaine en Picardie. Un peu moins de 6 000 salariés de l'ESS travaillent au sein des activités financières et d'assurance regroupant une part prépondérante des effectifs de ce secteur avec 43,8 % des emplois et les principales enseignes et groupes du secteur. Le poids de l'ESS est aussi important (43,5 %) dans les autres activités de services, c'est-à-dire les activités associatives, celles de réparation de biens personnels et domestiques et celles de services personnels. Elles rassemblent 5 080 personnes et constituent le quatrième grand domaine de l'ESS. Les 11 000 emplois restants relevant de l'ESS se situent principalement dans les arts, spectacles et activités récréatives (2 640 personnes) et dans les activités de services administratifs et de soutien (2 500 personnes). Mais, dans le premier cas, le poids de l'ESS dans le total des postes de travail représente 42,5 % du secteur, seulement 11,1 % dans le second cas.

Toutefois, l'activité des établissements dépend souvent aussi de la "famille" à laquelle ils appartiennent. En effet, l'économie sociale et solidaire est composée d'unités que l'on peut classer en quatre grandes catégories juridiques. Les associations sont la structure dominante, représentant 86 % des établissements et 78 % des emplois, en Picardie comme au plan national. Les coopératives regroupent 14 % des effectifs de l'ESS, les mutuelles et fondations, 4 % chacune.

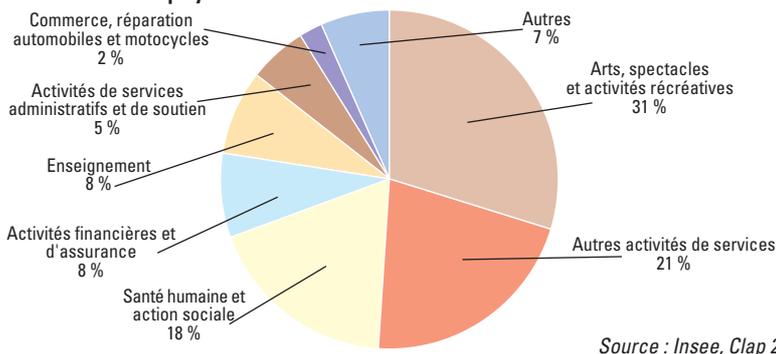
**► L'ESS présente dans l'industrie grâce aux coopératives agricoles de l'Aisne**

Les mutuelles et fondations sont, dans la région, presque exclusivement tournées vers une seule activité. Ainsi, 92 % des emplois des mutuelles sont rattachés aux activités financières et d'assurance et 87 % des effectifs des fondations dépendent du domaine de la santé humaine. En

**Poids de l'emploi par secteur d'activité**



**Établissement employeurs de l'économie sociale et solidaire selon l'activité en Picardie**



### Répartition des effectifs et des établissements de l'ESS en Picardie selon la catégorie juridique

	Total	Établissements de l' Economie sociale et solidaire					Établissements hors Economie sociale et solidaire	Part de l'ESS Picardie (%)	Part de l'ESS France de province (%)
		Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble			
Nombre de salariés	582 713	7 882	2 047	45 098	2 011	57 038	525 675	9,8	10,9
Nombre d'établissements	58 391	524	154	4 513	36	5 227	53 164	9,0	9,7

Source : Insee, Clap 2008

revanche, la répartition par secteurs est plus variée pour les coopératives : certes, les activités financières et d'assurance rassemblent 51 % des emplois, mais le commerce et la réparation d'automobiles (21 %) et la fabrication de denrées alimentaires (14 %) ont un poids important. Ce dernier domaine est d'ailleurs l'un des rares de l'industrie où l'ESS soit significativement implantée dans la région. Cela tient à la présence de puissantes coopératives dans l'Aisne, telles *Téréos*. Les emplois dans les associations sont concentrés surtout dans la santé humaine (53 %), mais l'enseignement et les autres activités de services en réunissent aussi : respectivement 20 et 11 %.

Cette part importante des activités tertiaires contribue à rendre le poids du secteur non marchand élevé au sein de l'ESS. Ainsi, alors que ce secteur emploie 33,4 % des effectifs de l'économie picarde, il regroupe 80,9 % de ceux de l'ESS. D'ailleurs, l'ESS représente 23,7 % des postes du secteur non marchand de Picardie et 38,0 % des établissements.

### ► Surreprésentation des professions intermédiaires

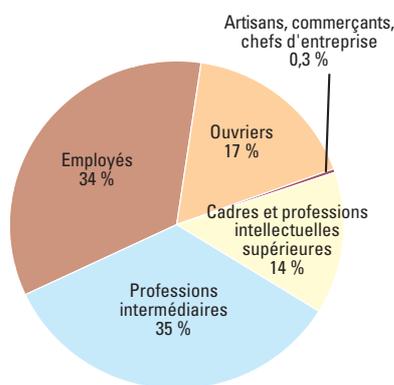
Cette structure originale de l'ESS conduit à des caractéristiques d'emploi particulières. C'est le cas pour la répartition selon les catégories socioprofessionnelles : on y trouve à peu près autant de professions intermédiaires que d'employés (respectivement 34,2 % et 34,0 %). Si dans le second cas, on est proche du poids observé dans l'ensemble de l'économie régionale (30,5 %), dans le second cas, la part est supérieure de moitié (21,2 %). Cette surreprésentation résulte de la faiblesse des postes d'ouvriers, deux fois moins présents dans l'ESS que dans l'ensemble des activités de la région (17,3 % contre 33,9 %). Cela est à relier au fait que l'ESS s'est développée principalement dans le tertiaire et reste peu implantée dans l'industrie ou la construction. Le poids des cadres supérieurs dans l'ESS est équivalent à celui observé dans le reste de l'économie (14,2 % contre 13,9 %).

<sup>1</sup>Ce taux est calculé à partir de la population salariée déclarée dans la source DADS comme occupant un poste non annexe

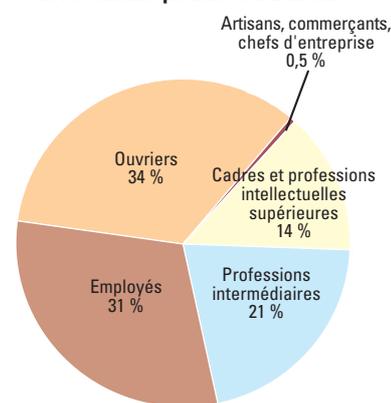
La structure des activités explique aussi la forte féminisation de l'ESS. Les femmes représentent en effet 63,2 % des effectifs du secteur contre seulement 46 % pour l'ensemble de l'économie régionale. Et encore, ce taux est atténué par les emplois des coopératives qui ne sont féminisés qu'à 44,7 % en raison de la présence d'activités industrielles et de commerce moins investies par les femmes. Sinon, les autres familles de l'ESS ont un pourcentage de femmes allant de deux tiers à trois quarts.

Autre spécificité de l'ESS : une présence plus forte du temps partiel. Ainsi, quatre salariés sur dix (41,4 %) de l'économie sociale et solidaire de Picardie travaillent à temps partiel<sup>1</sup>. Cette part n'est que de 25,7 % dans le reste

Répartition des effectifs de l'économie sociale et solidaire par CSP

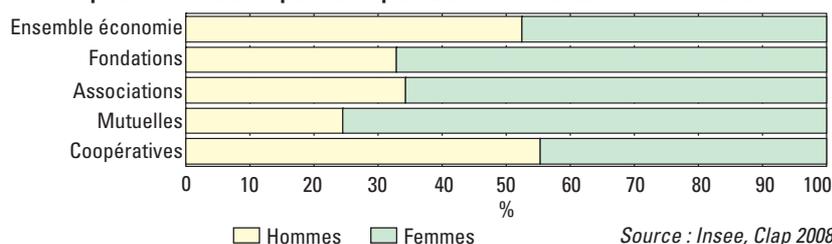


Répartition des effectifs dans l'ensemble de l'économie picarde selon la CSP



Source : Insee, Clap 2008

Répartition des salariés par sexe et par famille de l'économie sociale et solidaire



Source : Insee, Clap 2008

### Top 3 des principaux établissements employeurs de chaque famille de l'économie sociale et solidaire en Picardie

Famille	Activités	Désignation de l'établissement	Dépt	Tranche d'effectif salariés
Fondation	Santé humaine	Hôpital Villers-Saint-Denis	02	+ de 500
Fondation	Enseignement	Fondation orphelins apprentis d'Auteuil	60	- de 200
Fondation	Santé humaine	CAT Léopold Bellan	60	- de 200
Association	Santé humaine	Ass. départ. centres sociaux ruraux de l'Oise	60	+ de 500
Association	Santé humaine	Sce hospitalisation à domicile - Ass.médico sociale Anne Morgan	02	500 à 200
Association	Santé humaine	Etb médico éducatif - Comité études soins aux polyhandicapés	60	500 à 200
Mutuelle	Financières et d'assurance	CRAMA Paris Val de Loire	60	- de 200
Mutuelle	Financières et d'assurance	CCMO Mutuelle	60	- de 200
Mutuelle	Financières et d'assurance	CRAMA Paris Val de Loire	80	- de 200
Coopérative	Financières et d'assurance	Caisse régionale de crédit agricole mutuel	80	+ de 500
Coopérative	Financières et d'assurance	Caisse régionale de crédit agricole mutuel	60	500 à 200
Coopérative	Financières et d'assurance	Caisse d'épargne et de prévoyance de Picardie	80	500 à 200

Source : Insee, Clap 2008

### Salariés à temps partiel en % dans l'économie sociale et solidaire en Picardie

	Picardie	Aisne	Oise	Somme
Coopératives	13,3	12,2	11,1	15,5
Mutuelles	16,0	15,4	13,7	19,9
Associations	47,1	47,7	47,8	45,6
Fondations	30,9	27,2	34,1	31,0
<b>Ensemble de l'économie sociale et solidaire</b>	<b>41,4</b>	<b>40,4</b>	<b>43,2</b>	<b>39,9</b>
Ensemble des postes	25,7	27,1	24,0	26,8

Source : Insee, DADS 2008 fichier postes au lieu de travail

de l'économie. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, l'essentiel des activités de l'ESS est concentré dans le tertiaire, secteur où le temps partiel est nettement plus développé que dans l'industrie, le bâtiment ou l'agriculture. De plus, la population de l'ESS est très majoritairement féminine, population qui occupe moins souvent, volontairement ou non, des emplois à temps complet. Enfin, le domaine qui compte le plus de salariés dans l'économie sociale et solidaire est le secteur associatif, où, en Picardie, près d'une personne sur deux travaille à temps partiel. C'est à rapprocher du fait que, notamment, le poids des contrats aidés est important dans les effectifs des associations (7,9 % du total des effectifs, 6,5 % pour l'ensemble de l'ESS), avec un temps de travail moins élevé que d'autres types de contrat.

D'ailleurs, au sein de l'ESS, on a, pour ce critère, deux catégories : d'une part, les coopératives et mutuelles, où l'essentiel des employés sont à temps complet, d'autre part, les associations et les fondations (31 % de temps partiel pour ces dernières). C'est surtout entre 35 et 60 ans que l'on observe un écart important entre le recours de l'ESS au temps partiel et le reste de l'économie picarde. On note aussi qu'au-delà de 60 ans, moins d'un salarié de l'économie sociale et solidaire sur deux travaille encore à temps complet. La baisse du taux d'activité avant la retraite est particulièrement sensible au sein des mutuelles picardes.

On mesure ce recours plus fréquent au temps partiel à travers un autre indicateur : le niveau des effectifs en ETP (équivalent-temps-plein). Il est inférieur de 16 % à celui du nombre d'emplois total. Pour l'ensemble des postes de travail en Picardie, ce rapport n'est que de 10 %.

#### ► Importantes disparités salariales

Cette répartition du temps de travail a des conséquences sur la rémunération des employés de l'ESS. En effet, en Picardie, le taux de salaire horaire brut versé dans l'économie sociale et solidaire est, à 14,56 euros fin 2008, voisin de celui de la moyenne des salariés picards. Ce chiffre recouvre cependant déjà des disparités puisque les salariés des coopératives et mutuelles gagnent respectivement 28 et 27 % de plus que cette moyenne, tandis

que ceux des associations ont un taux inférieur de 10 % à celle-ci.

Mais, si l'on considère maintenant la moyenne du salaire annuel perçu, les salariés de l'ESS gagnent, sur l'année, un peu plus de 13 000 euros brut (fin 2008), soit près de 20 % de moins que le salaire annuel des Picards (15 700 euros). La raison de cette différence tient à la durée de travail, nettement inférieure dans l'économie sociale et solidaire à la moyenne de l'économie régionale. Cet écart résulte essentiellement des temps partiels très fréquents dans le domaine associatif, alors, qu'au contraire, la durée annuelle de travail, plus élevée dans les coopératives et mutuelles, contribue à renforcer le niveau élevé de rémunération des salariés dans ces deux secteurs, avec un salaire annuel moyen brut supérieur de 50 % et plus à celui de l'ensemble des Picards.

Ce salaire brut annuel moyen est très proche d'un département picard à l'autre. Mais cela n'empêche pas quelques différences : le salaire horaire brut est un peu plus faible dans l'Aisne, mais ceci est compensé par une durée moyenne de travail un peu plus élevée et le fait que les coopératives, où les salariés ont une rémunération et un temps de travail plus importants, sont plus présentes dans le département à l'inverse des associations, qui, elles, tirent plutôt la moyenne des salaires annuels vers le bas.

#### ► Une population salariée vieillissante

L'âge peut aussi influencer sur le montant des rémunérations. Si l'on ne dispose pas d'information sur l'ancienneté des salariés dans l'ESS, on sait que ses effectifs sont plus âgés que dans le reste de l'économie picarde. Ainsi, la part des 55 ans et plus est de 9,8 % pour une moyenne de 7,6 %. L'écart est encore plus net pour la tranche 50 ans et plus : 21,8 % contre 18,0 %. Cette part de salariés âgés est commune à toutes les familles de l'ESS, même si elle est un peu plus marquée pour les fondations avec 24,8 % de plus de 50 ans.

À l'inverse, la proportion de moins de 35 ans dans l'ESS est inférieure de 5,6 points à celle observée pour l'ensemble de l'économie picarde : 39,0 % pour l'ESS pour une moyenne régionale de 44,6 %. Par conséquent, le renouvellement des effectifs suite aux départs en retraite est un enjeu important dans l'économie sociale et solidaire.

Si l'on ajoute que l'ESS picarde est déjà moins bien représentée dans l'économie régionale qu'au plan national et qu'elle est bien positionnée sur un certain nombre de secteurs d'activités qui devraient continuer à s'accroître dans les années à venir comme les activités de santé humaine, tout laisse à penser qu'il existe de réelles perspectives de développement de l'économie sociale et solidaire dans la région. ■

### Poids des effectifs selon l'âge en Picardie en %

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	ESS	Hors ESS	Ensemble
Moins de 35 ans	41,4	40,2	36,8	36,6	39,0	45,2	44,6
De 50 à 54 ans	9,9	11,3	11,6	14,9	12,0	10,3	10,4
Plus de 55 ans	10,7	10,0	9,7	9,9	9,8	7,3	7,6

Source : Insee, DADS 2008